

# REVUE DE PRESSE

29 mai 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** **information**  
**télé**  
*MÉDIAS* **Médias**  
**sociaux**

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

*Semaine nationale de l'engagement parental*

**L'implication des parents dans le réseau public d'éducation : une contribution essentielle pour la réussite scolaire**

**Québec, le 28 mai 2024** – En cette *Semaine nationale de l'engagement parental*, la Fédération des centres de services scolaires du Québec tient à exprimer toute sa fierté et sa reconnaissance à l'égard des parents engagés dans le réseau scolaire public. Leur implication contribue à veiller à la diversité des services éducatifs offerts et à soutenir la réussite éducative des élèves.

*« Le réseau scolaire public offre aux parents plusieurs possibilités pour leur permettre de faire valoir leurs points de vue sur différents dossiers éducatifs. Des milliers de parents sont impliqués dans diverses instances du réseau à travers le Québec, que ce soit dans les conseils d'administration, les conseils d'établissement ou les comités de parents. Je tiens à les remercier pour leur engagement. Plus les parents collaborent au choix des orientations éducatives des écoles, plus les décisions et les actions sont porteuses pour les élèves. »*, s'est exprimé la présidente-directrice générale de la FCSSQ, madame Caroline Dupré.

**À propos de la FCSSQ**

La FCSSQ regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, financement, transport scolaire, formation professionnelle, services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques et de la formation. Conjointement avec le MEQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

– 30 –

**Source :** Catherine Roy

Conseillère aux communications

Fédération des centres de services scolaires du Québec

Tél. : 438 371-9420

[croy@fcssq.quebec](mailto:croy@fcssq.quebec) • [www.fcssq.quebec](http://www.fcssq.quebec)



Itinérance et enfants dans les quartiers centraux

## « Ma fille ne veut même plus venir à l'école »

Des tout-petits escortés par la police pour sortir de la garderie. Des « événements perturbateurs » à chaque jour d'école. Des enfants témoins de violence ou d'exhibitionnisme.

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Équipe d'enquête, La Presse

La cohabitation entre enfance et itinérance se complique ces jours-ci dans les quartiers centraux de Montréal, au moment où la crise sociale s'étale au grand jour. Une psychologue met d'ailleurs en garde contre l'exposition répétée à des scènes problématiques, qui peut avoir un impact psychologique sur les enfants.

« Mon gars a peur ! », a confié mardi Jessica Normandeau, en attendant son fils de 5 ans devant l'école Victor-Rousselot, dans le Sud-Ouest. « Avant qu'il commence l'école, des itinérants lui avaient lancé des canettes et des choses comme ça. [...] Depuis ce temps-là, mon fils a toujours eu peur. Quand ça se met à crier, il me tient super fort. »

À quelques mètres, la Maison Benoît-Labre a ouvert le mois dernier un centre de jour et un lieu de consommation supervisée. Au moment du passage de *La Presse*, une douzaine de personnes visiblement vulnérables sont installées autour du bâtiment, un conflit semblant opposer certaines d'entre elles. Un homme et une femme sont couchés sur un coin de rue tout près, enlacés. À la sortie des classes, des employés de l'école installent des petits cônes pour condamner la partie de la cour adjacente à l'abri de fortune du duo.

C'est loin d'être le seul lieu à Montréal où la cohabitation est difficile. Au CPE Le Petit Palais, rue Viger Ouest, les enfants ne sortent plus se promener dans le quartier sans escorte policière.

« On vit avec beaucoup de gens qui sont intoxiqués, qui sont agressifs », a relaté la directrice générale Sylvie Chabot, qui a aussi rapporté un épisode de masturbation devant des bambins.

**Ce n'est pas normal d'être obligés de se promener avec des policiers autour d'un CPE.**

Sylvie Chabot, directrice générale du CPE Le Petit Palais

Les sorties sont réduites au strict minimum et seuls les plus vieux en profitent : « pas les petits qui ont de petites jambes, s'il se passait quelque chose... »

C'est le seul CPE du centre-ville qui utilise une escorte pour ses promenades, a indiqué le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Dans la cour du CPE La Petite Colonie, rue Stanley, c'est plutôt pour signaler un cadavre dans la cour que la police a été appelée, en février dernier. « Mon garçon ne veut plus marcher sur le trottoir, s'il ne me tient pas la main, quand il y a des itinérants, a rapporté la présidente du conseil d'administration local, Marie-Ève Bisson. Il va avoir 5 ans au mois de juillet. »

### « Il faut protéger les enfants »

Pour leur développement, les enfants peuvent sans problème être exposés à la diversité sociale, mais doivent être protégés contre les situations qui les insécurisent. C'est ce qu'a expliqué l'ex-présidente de l'Ordre des psychologues du Québec Rose-Marie Charest, en entrevue avec *La Presse*.

« Je pense qu'il faut protéger les enfants contre une trop grande exposition à la violence, à la sexualité, aux problèmes que peut entraîner la drogue », a-t-elle expliqué. « On parle de protéger l'enfant contre l'intrusion dans son intimité à lui, mais lui ne doit pas non plus être surexposé à l'intimité des autres. »

**Les enfants, particulièrement ceux qui vivent en ville, seront « de toute façon » exposés à différentes situations. Mais « il faut absolument que l'enfant se sente dans un lieu sécuritaire, un lieu paisible », répète M<sup>me</sup> Charest.**

Ce n'est pas le cas pour la fille de 8 ans de Stéphanie Larin, une autre mère de l'école Victor-Rousselot. « Ma fille ne veut même plus venir à l'école, a-t-elle expliqué, juste avant que la cloche de la fin des classes sonne. Elle

me dit : « Maman, j'ai peur, ça crie toujours. » Elle a peur de venir à l'école. »

Le centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a confirmé que l'école Victor-Rousselot avait dénombré 28 « événements perturbateurs » pendant les quatre premières semaines d'ouverture du centre de jour de la Maison Benoît-Labre, soit plus d'un par jour de semaine. Il s'agit d'« événements dérangeants pour l'école, mais qui ne compromettent pas nécessairement la sécurité des élèves », précise l'organisation.

Andréane Désilets, la directrice générale du groupe communautaire, a reconnu que « ce n'est pas facile présentement » sur le plan de la cohabitation. Elle a notamment montré du doigt la fermeture des refuges hivernaux et l'accélération du démantèlement de campements, qui poussent des gens vers sa ressource. Des travaux extérieurs continuent de limiter l'utilisation d'une cour qui éloignerait les utilisateurs de la cour d'école, a-t-elle ajouté.

### **Proximité inévitable**

À la Ville de Montréal, le responsable de l'habitation au comité exécutif a assuré qu'il comprenait les parents, tout en relativisant la situation.

« On veut toujours le meilleur pour nos enfants, on veut toujours que ce soit calme, que ce soit douillet. Je comprends qu'en ce moment il y a des parents qui s'inquiètent de la hausse de l'itinérance », a dit Benoit Dorais, en marge d'une annonce sur le logement.

« Il y a une hausse des crises des vulnérabilités de toutes sortes. Je pense que c'est un défi collectif, un défi de

société », a-t-il continué. « Cela dit, ce n'est pas juste à Montréal. [...] C'est vécu actuellement à Granby, à Saint-Hyacinthe, à Drummondville, à Victoriaville, à Québec. »

Marie-Ève Bisson, présidente du conseil d'administration du CPE La Petite Colonie, estime pour sa part que l'hôtel de ville renonce à ses responsabilités envers les petits Montréalais qui vivent dans les quartiers centraux ou les fréquentent.

**« La Ville priorise vraiment les itinérants sur la sécurité des enfants », a lancé M<sup>me</sup> Bisson, visiblement excédée après plusieurs rencontres infructueuses avec les autorités municipales.**

« À chaque réunion que j'ai avec la Ville, il ressort qu'il faut prioriser la cohabitation avec les itinérants et qu'il n'y a pas d'autre solution. La Ville a créé ce problème-là [en autorisant l'installation du refuge] et il n'y a jamais de solution qui est proposée. »

Au dernier conseil municipal, mi-mai, le responsable de l'urbanisme de l'administration avait confirmé que la proximité avec les enfants n'était pas analysée lorsque la Ville doit approuver l'emplacement d'un refuge ou d'un autre service.

« Malheureusement, on ne peut pas prendre en considération ces proximités-là dans l'installation de type d'usage, a affirmé Robert Beaudry. Ce qu'on fait, c'est qu'on s'assure qu'il y a des mesures qui sont mises en place pour minimiser les impacts. Parce que sur le territoire montréalais, on a des CPE, écoles et services aux jeunes à peu près à tous les coins de rue. »



Après les manchettes

## Legault domptera-t-il les « pushers virtuels » ?

ALEXANDRE SIROIS

La Presse

**L'impact des réseaux sociaux sur les jeunes inquiète François Legault. Lors du conseil général de son parti, samedi dernier, il a affirmé que les réseaux sociaux sont addictifs. Au même titre que la drogue, a-t-il précisé.**

« La façon de fonctionner des médias sociaux, c'est de rendre les lecteurs dépendants. Donc c'est un peu comme si c'était des *pushers* virtuels, comme la drogue et d'autres substances. C'est inquiétant, ça me fait peur », a-t-il déclaré.

« *Pushers* virtuels » et « drogue ». Les images sont fortes. Mais jusqu'à quel point sont-elles conformes à la réalité ?

J'ai interrogé des experts au sujet du caractère addictif de ces réseaux. Pour leur demander si on peut vraiment les comparer à des substances comme la drogue et l'alcool et pour connaître leur avis sur les mesures envisagées.

Professeure au département de psychologie à l'UQAM, Magali Dufour est catégorique : « Les réseaux sociaux peuvent rendre dépendants. »

Ces réseaux ont été structurés de telle façon qu'ils favorisent la production de dopamine dans nos cerveaux.

**On vous donne l'hormone du plaisir. On essaie de provoquer les neurotransmetteurs associés au plaisir. Comme avec les substances comme l'alcool et les drogues, qui vont faire ça de façon naturelle.**

Magali Dufour, professeure au département de psychologie à l'UQAM

On stimule donc le système dopaminergique, souvent qualifié de « circuit de la récompense ». C'est ce qui libère la dopamine.

« C'est comme si la lumière de notre circuit électrique était allumée. Alors comme humain, on a envie que cette lumière reste allumée le plus longtemps possible », ajoute Andrée-Anne Légaré, professeure au Service sur les dépendances de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

« Les concepteurs des réseaux sociaux se sont probablement bien intéressés à la manière dont notre circuit de la récompense est stimulé par différentes stratégies, que ce soit la diffusion de contenu rapide, de contenu agréable, la précision de l'algorithme. Ils vont nous exposer à des éléments qui stimulent notre circuit dopaminergique. »

**Moins de temps devant mon écran, svp !**

Ces techniques de renforcement sont généralement d'une efficacité redoutable.

Un sondage récent effectué auprès de jeunes de 18 à 24 ans par la firme Léger le montre bien.

« On a 91 % des jeunes qui disent trouver ça difficile d'arrêter une fois qu'ils utilisent leurs écrans. Et de ceux-là, on en a 43 % pour qui cette occurrence est élevée – c'est-à-dire de souvent à très souvent –, donc presque la moitié », signale Carolanne Campeau, conseillère en prévention des risques liés à l'usage des écrans dans le cadre de l'initiative Pause, qui « fait la promotion d'une utilisation équilibrée de l'internet et des écrans » et qui a commandé le sondage.

Selon elle, les données démontrent « le potentiel addictif et les techniques de renforcement utilisées par les plateformes ».

Le sondage révèle aussi que 78 % des jeunes Québécois ont l'impression que l'utilisation des écrans affecte leur santé psychologique (stress, anxiété, estime de soi ou humeur, par exemple) et 91 % disent que leur santé physique (posture, vision, etc.) s'en ressent.

**Ce qui frappe également l'esprit, c'est que presque tous les jeunes interrogés (95 %) voudraient passer moins de temps devant un écran.**

« Étant adultes, on a peut-être plus de chances de comprendre et de mettre en place nous-mêmes des stratégies d'autocontrôle. Mais c'est sûr que pour une personne plus jeune, ça peut être plus difficile », précise Carolanne Campeau.

Dans ce contexte, utiliser l'image de « *pushers* virtuels » pour décrire les réseaux sociaux ne me semble pas farfelu.

Mais Magali Dufour n'est pas certaine de vouloir aller aussi loin.

« Est-ce que ce sont des *pushers* ? Je ne le sais pas, répond-elle. Peut-être parce que je suis psychologue et que j'essaie de travailler dans la nuance avec mes patients. Mais en grande partie, aussi, parce que ce n'est pas tout le monde qui va être dépendant des réseaux sociaux. »

#### **Comme pour le tabac**

Chose certaine, un consensus se dégage quant aux dangers des réseaux sociaux pour les jeunes. Et les expertes consultées pour cette chronique ont toutes manifesté leur inquiétude quant à la situation actuelle.

Elles ont cependant des réserves quant à savoir si la meilleure option pour Québec est d'instaurer un âge minimal pour l'accès aux réseaux sociaux.

Carolanne Campeau estime qu'il faudrait surtout réussir à empêcher les plateformes numériques d'utiliser les nombreuses techniques de renforcement qui nous rendent accros.

Les technologies utilisées par Meta (Facebook et Instagram) ont servi à « piéger les jeunes et les adolescents afin de faire des profits », ont d'ailleurs allégué 40 États américains qui ont poursuivi, l'automne dernier, ce géant du numérique.

**L'idée d'un âge minimal « est intéressante parce qu'elle témoigne d'une préoccupation qui est importante, mais en termes d'efficacité, je crois qu'on ne tire pas à la bonne place », dit Andrée-Anne Légaré.**

Selon elle, le Québec devrait plutôt « investir davantage en prévention et en sensibilisation, tant auprès des jeunes que de leurs parents ».

Magali Dufour, pour sa part, est « très préoccupée » de voir que le débat tourne uniquement autour des réseaux sociaux. Il ne faudrait pas oublier la problématique de la dépendance aux jeux vidéo, dit-elle.

Et si elle voit d'un bon œil l'idée d'une commission parlementaire sur les impacts des écrans sur la santé des jeunes, suggérée il y a quelques jours par François Legault, elle croit que le Québec a besoin d'une initiative plus durable.

« Ce que j'aimerais, c'est un plan de surveillance comme ça a été fait pour le tabac, sur plusieurs années, dit la psychologue. Il faut avoir des mesures à la fois législatives, dans les écoles, avec les parents, avec les jeunes... Une solution miracle ne fonctionnera pas. J'aimerais ça, mais je n'y crois pas. »



Jeunes et écrans

## Quand interdire n'est pas une solution

MICHEL C. AUGER

Collaboration spéciale

**Si vous lisez ce texte – à moins que quelqu'un ait décidé d'utiliser du papier et de l'encre pour l'imprimer –, c'est que vous utilisez un écran. Vous ne « passez pas du temps devant un écran », vous êtes en train de lire. Et on considère généralement que la lecture est une bonne chose.**

L'important, ce n'est pas qu'on lise sur un écran ou une page imprimée, l'important, c'est de lire tout court. Le support ne doit pas devenir plus important que l'activité qu'on y pratique. Sauf que c'est un peu ce qui est en train de se passer avec le débat actuel sur le temps passé devant un écran par les enfants et les adolescents.

Tout cela pour dire que la Commission transpartisane sur les effets des écrans sur la santé des jeunes que veut créer le premier ministre François Legault doit bien cerner son mandat avant de commencer ses travaux. Parce qu'il est trop facile de tout mettre sur le dos d'une technologie comme si elle était responsable du contenu dont elle n'est que le support.

Quand Gutenberg a inventé l'imprimerie, les pouvoirs de l'époque ont condamné cette invention diabolique qui avait la possibilité de disséminer des idées dangereuses puisque les livres deviendraient accessibles et seraient vendus à bas prix.

Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'on a préféré s'attaquer à la méthode de diffusion plutôt qu'au contenu. Mais le danger actuellement, c'est qu'on veuille aller trop vite et qu'on tombe dans les solutions faciles comme d'interdire purement et simplement les tablettes à l'école, comme on essaie de le faire pour les téléphones cellulaires.

**En fait, il faut surtout résister à la tentation de dire que c'est un problème qui peut être réglé par une rapide interdiction. L'interdiction, en fait, est tout le contraire d'une solution.**

Comme le sujet est populaire à Québec actuellement, la mode est à la précipitation. Le chef du Parti québécois (PQ), Paul St-Pierre Plamondon, a même sérieusement suggéré de reconnaître sans plus attendre les conclusions d'une étude d'experts français sur la question du temps d'écran.

« De toute façon, la commission spéciale n'aura pas à faire de débroussaillage, des travaux sont déjà faits, notamment un rapport de 142 pages en France qui est très crédible, très fouillé », a affirmé le chef du PQ.

Après tout, pourquoi avoir notre propre Assemblée nationale, si on peut copier les travaux de celle des autres !

Même désir de rapidité pour adopter cette idée de « majorité numérique » à 16 ans pour l'utilisation des réseaux sociaux. Le chef péquiste a même donné en exemple la Floride, l'un des États et des gouvernements les plus conservateurs de tous les États-Unis.

En fait, la majorité numérique est l'un des meilleurs exemples d'une mesure essentiellement symbolique dont on sait d'avance qu'elle ne changera rien.

D'abord, parce que ce n'est tout simplement pas applicable : on ne peut pas mettre l'équivalent d'une boîte noire sur chaque téléphone et chaque tablette de chaque jeune de moins de 16 ans pour savoir quels sites il fréquente.

**Mais, surtout, ce n'est pas de cette façon qu'on fera la nécessaire éducation des jeunes qui vivront dans un monde numérique et auxquels il faut donner les moyens de se défendre contre la désinformation et les « fake news » qu'on retrouve un peu partout sur l'internet. En ces matières, le plus tôt on interviendra, le mieux ce sera.**

Il faudrait leur expliquer comment fonctionnent les algorithmes, qui créent une spirale pour vous proposer de plus en plus d'informations qui ne contiendront plus que des choses que vous voulez entendre. Le but est de capter votre attention plus longtemps. Ce qui permet aux propriétaires des réseaux sociaux de recueillir de plus en

plus d'informations sur vous et vos habitudes de consommation, qu'ils pourront ensuite monétiser.

Voilà qui serait bien plus utile que toutes les interdictions auxquelles on songe ces temps-ci.

Cela ne veut pas dire qu'il faille se cacher la tête dans le sable. Les écrans peuvent avoir un effet négatif sur les enfants, surtout les plus jeunes. Mais ce sont alors les parents qui sont les mieux placés pour intervenir et prévenir une exposition excessive aux écrans.

Mais les mesures dont on entend le plus parler visent les adolescents. Un âge où on veut justement tester les limites et où une interdiction a bien des chances d'être contre-productive.

Les jeunes vont vivre dans un monde de plus en plus connecté. Il est important de leur donner une bonne éducation sur les moyens de bien naviguer dans ce contexte. Le génie ne retournera pas dans la bouteille, il faut apprendre à vivre avec. Et surtout, aider les adolescents à ne pas se laisser séduire par lui.

ChatGPT

## Drainville préoccupé par la tricherie dans les écoles

**MARC-ANDRÉ GAGNON**

Bureau parlementaire

Bernard Drainville trouve « préoccupant » que des élèves utilisent, dès le primaire, des robots conversationnels comme ChatGPT pour tricher. La solution passe par davantage de formation pour les enseignants, croit le ministre de l'Éducation.

Alors que les enseignants entament la dernière ligne droite avant les vacances estivales, *Le Journal* rapportait hier que de plus en plus d'élèves ont recours à l'intelligence artificielle pour les aider à réaliser leurs travaux notés.

Même au primaire, de jeunes élèves ont trouvé le moyen de demander à ChatGPT de répondre en utilisant le niveau de vocabulaire d'un enfant de 11 ans dans l'espoir de ne pas se faire prendre.

« On a parfois l'impression avec l'intelligence artificielle que la technologie nous devance constamment et qu'on court après pour la rattraper », a réagi le ministre de l'Éducation, lors d'une mêlée de presse à l'Assemblée nationale.

Il songe à la formation des enseignants, dans laquelle « il faut investir plus que jamais », a dit le ministre, en soulignant que des outils sont déjà à leur disposition.



# Des climatiseurs... juste si les fusibles ne sautent pas

**Sinon, les professeurs devront « faire preuve de créativité » dans leurs classes**

**Alors que des enseignants se plaignent d'avoir parfois à gérer leurs classes suffocantes « avec des Mr. Freeze », le ministre de l'Éducation Bernard Drainville assure qu'il demeure possible d'installer son propre climatiseur à l'école... si la prise électrique le permet, sinon de « faire preuve de créativité ».**

**MARC-ANDRÉ GAGNON**  
Bureau parlementaire

Lors des chaudes journées de la semaine dernière, des professeurs du primaire à Montréal ont constaté que la température avait grimpé à 29 °C, voire jusqu'à 34 °C dans certaines classes.

Il faisait si humide mercredi dernier qu'un des enseignants qui se sont confiés au *Journal* avait l'impression de ressentir 45 °C, une chaleur « insupportable »

qu'ils disent gérer avec des Mr. Freeze, puisqu'ils sont plusieurs à se faire refuser d'installer leur propre climatiseur, même à leurs frais.

Les enseignants devraient pourtant pouvoir le faire, assure le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville.

Ils doivent cependant « d'abord se dédouaner auprès des ressources matérielles [de l'école] pour s'assurer [...] que les circuits électriques puissent prendre la charge qui vient avec le climatiseur ».

Le ministre de l'Éducation ne s'en cache pas : la chaleur demeure « un enjeu » dans bien des écoles, surtout les plus vieilles.

## PLUSIEURS INVESTISSEMENTS

« Je vous rappelle que la date de construction moyenne d'une école au Québec, c'est 1967. C'est l'année de l'Expo », a observé M. Drainville.

D'une somme totalisant 9 milliards \$ il y a cinq ans, les investissements dans le parc immobilier scolaire frôlent désormais les 23 milliards \$, a fait valoir le ministre.

La majorité de ces investissements est destinée à la rénovation et à la modernisation des bâtisses existantes, a-t-il souligné.

Au cours des cinq dernières années, plus de 800 millions \$ ont été investis dans le confort en classe, notamment pour installer 90 000 lecteurs, qui indiquent à la fois la qualité de l'air et la température ambiante.

Dans les écoles plus vétustes où la gestion de la chaleur demeure « un défi », « c'est certain qu'il faut faire preuve de créativité », considère M. Drainville.

Selon lui, cela signifie : « ne pas hésiter à arrêter la classe, permettre aux élèves d'aller s'hydrater s'il faut dans certains cas sortir de la classe, trouver un parc, un îlot de fraîcheur », etc.

« C'est le bien-être des élèves qui doit primer sur tout », soutient-il.





## Honte aux profs, à Mélanie Hubert et à la FAE

Les profs ont mené un combat courageux, une grève, sans salaire, sans fond de grève pendant 22 jours, afin de sauver l'école publique. On les a appuyés, ils nous ont inspirés.

Aujourd'hui je suis abasourdie, choquée comme bien des Québécois. Par l'entremise de leur syndicat, les profs ont débloqué 1,2 million \$ de cotisations des membres pour partir en croisade contre la loi 21, mais surtout, pour baliser l'usage de la clause dérogatoire. En clair, pour diminuer les pouvoirs du Québec et l'autonomie de l'Assemblée nationale. C'est irresponsable et immensément grave.

### CHOQUÉE CONTRE LA FAE IRRESPONSABLE

En attaquant l'utilisation, par le gouvernement du Québec de la disposition de souveraineté parlementaire (clause dérogatoire) contre la loi 21, ce syndicat ne réalise-t-il pas que les décisions de la Cour suprême

feraient « effet domino » sur d'autres lois comme la loi 96 sur le français ?

Aujourd'hui c'est la loi 21, mais ça pourrait être une future loi 101 ou une loi pour le droit à l'avortement. La clause dérogatoire est un rempart que les provinces possèdent, il ne faut pas le diluer.

En somme, les profs, via la FAE, demandent que la Cour suprême du Canada limite le seul pouvoir que le Québec a préservé du rapatriement unilatéral de la Constitution de 1982 par Trudeau contre le Québec et Lévesque. Est-ce que les profs connaissent leur histoire ?

Et sur le fond, qu'un syndicat composé principalement de femmes enseignantes combatte la laïcité de l'État, j'en tombe en bas de ma chaise. Avons-nous besoin de rappeler les abus commis au nom de la religion catholique chez les enfants autochtones dans les lieux d'éducation nommés pensionnats ? Les diktats religieux imposés aux femmes au Québec et jadis enseignés à l'école ? Avons-nous besoin de rappeler que les grandes religions sont encore à ce jour contre l'avortement, la contraception et l'homosexualité ?

Que des gens pratiquent une religion, cela leur appartient, c'est de la sphère privée. Or, les institutions doivent être neutres, laïques, inclusives.

### LES PROFS DOIVENT AGIR CONTRE LA FAE

Les professeurs sont complices de laisser leur syndicat commettre cette double bévue contre les pouvoirs du Québec et contre la laïcité. Où sont les profs aujourd'hui pour le ramener à l'ordre ?



# Cette étrange fascination pour le privé

**À la CAQ, il règne une fascination évidente pour un secteur privé. Un privé qu'elle voit même de plus en plus souvent comme le « sauveur » des services publics.**



Pour un gouvernement d'entrepreneurs et de comptables, cela n'a rien d'étonnant. Ce qui surprend plus est l'ampleur du phénomène. Tout particulièrement en santé.

À la décharge des caquistes, la montée du privé en santé et en services sociaux date néanmoins d'avant leur arrivée au pouvoir. Une montée qui, dans les faits, résulte de l'affaiblissement continu du réseau public québécois depuis presque trente ans déjà.

Des compressions budgétaires massives sous Lucien Bouchard, puis l'austérité sous Philippe Couillard ont lancé le bal. Des réformes successives de structures l'ont ensuite rendu hyper centralisé, ultrabureaucratisé, dysfonctionnel et ce faisant, déshumanisé.

Les gouvernements ont aussi fait le choix de nourrir le privé en santé en y achetant des services qui, au lieu de renforcer le réseau public, le privent d'une part vitale de ses ressources et de son personnel. La tempête parfaite.

## UNE AUTRE EXPANSION DU PRIVÉ ?

Arrive la nouvelle agence Santé Québec, créée pour déléster le ministère de la Santé et des Services sociaux de la « gestion » du réseau, dont ses 330 000 employés.

La nomination de Geneviève Biron à sa tête ne surprend donc guère. Elle est issue de l'entreprise familiale Biron Groupe Santé, spécialisée en services privés payés par les patients ou leurs assurances privées.

Pas de surprise non plus que la présidence du Conseil d'administration a été confiée à Christiane Germain, cofondatrice de l'entreprise hôtelière Groupe Germain. La moitié des membres du CA proviennent aussi du privé, mais on n'y trouve aucun médecin de famille.

Comprenons-nous bien. Personne ne doute des compétences de ces bons gens au privé. L'enjeu central est plutôt le suivant.

Venant du privé, dont certains ont fait beaucoup d'argent dans la vente de services de santé à leurs « clients » — patients et gouvernements —, leur tentation sera-t-elle de favoriser une expansion encore plus forte du privé ? Le vrai mystère de l'agence, il est là.

## NOS NOUVEAUX NOTABLES

Or, au Québec, plus le privé en santé s'étend — qu'il soit « couvert » par la RAMQ ou payé de la poche des patients —, plus le système public s'est étioilé.

Avec les « top gun » du privé de l'agence Santé Québec, assisterons-nous à un renversement miracle de cette tendance lourde ? On se le souhaite fort, mais la preuve reste à faire.

Bizarre tout de même ce Québec du XXI<sup>e</sup> siècle. Après s'être enfin donné un réseau public de santé accessible et de qualité dans les années 60, 70 et 80, depuis presque trente ans déjà, les gouvernements l'ont fragilisé.

Ils l'ont fait tout en laissant s'installer un réseau privé parallèle. Lequel, tout comme en éducation avec nos écoles privées et publiques, sert ses « clients » non pas selon leurs besoins, mais selon leurs revenus personnels.

Nous voilà donc saucissonnés comme jadis selon notre statut socio-économique ou, si vous préférez, notre classe sociale. Eh oui ! les classes sociales, ça existe encore.

Avant la Révolution tranquille, nous étions un peuple subjugué par les « notables » des villages : maires, notaires, médecins et avocats.

Nous voilà maintenant envoûtés par de grands entrepreneurs métamorphosés en messies du public. Ce sont bien eux, nos nouveaux notables.



# QS RÉCLAME DES PROGRAMMES GRATUITS

GENEVIÈVE LAJOIE

**À bas la sélection basée sur les notes et l'argent : Québec solidaire réclame des programmes particuliers gratuits et sans discrimination pour tous les élèves du réseau public.**

Les projets pédagogiques sont trop sélectifs, selon eux

Les jeunes du Québec doivent avoir accès à la même qualité d'éducation, clame la députée solidaire Ruba Ghazal.

«Les projets particuliers aujourd'hui sont sélectifs, basés sur les notes, sur le comportement, sur l'argent, déplore-t-elle, en entrevue. C'est important qu'il n'y ait plus cette ségrégation !»

Les projets pédagogiques particuliers, comme les concentrations en sports, en arts ou les programmes d'éducation internationale (PEI), se sont multipliés dans les écoles publiques au fil des ans. La plupart du temps, seuls les élèves performants ayant les moyens de payer y ont accès.

Depuis septembre, Québec assume les frais reliés au coût des programmes particuliers jusqu'à concurrence de 300 \$, mais les frais sont souvent plus élevés et les examens d'admission sont légion.

La députée de Mercier s'inscrit en faux contre cette réalité. Ruba Ghazal demande au ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, de mettre fin à «la séparation entre les élèves du régulier et ceux des projets particuliers ».

Tous les jeunes doivent avoir accès aux programmes particuliers sans frais, selon la solidaire, qui demande l'abolition de la sélection basée sur les notes ou le comportement.

## EXCEPTION POUR LES SPORTS-ÉTUDES

Le coût de cette mesure est estimé à 65 M\$. Les projets doivent être implantés en fonction du goût des élèves et des particularités de chaque école. Unique exception : les programmes de sports-études accrédités par le ministère de l'Éducation, «qui ne représentent que 2 % des enfants ».

La mixité dans les classes favorise la réussite scolaire, insiste-t-elle. Selon l'élue, les élèves plus faibles doivent côtoyer les jeunes plus forts.

«Nos jeunes ont besoin de projets particuliers pour leur donner le goût d'apprendre.»

La députée Ghazal rappelle que le Centre de services scolaire des Chênes de Drummondville a rendu cette année les projets particuliers accessibles à l'ensemble des élèves sans sélection, après avoir constaté un écart du taux de réussite pouvant aller jusqu'à 28 % entre les élèves du régulier et des programmes spéciaux.

ICI  RADIO-CANADA

## Sécurité des élèves de l'école Le Prélude : la Ville déplace un passage pour piétons

JEAN-MICHEL COTNOIR

Moins de deux semaines après que des parents aient soulevé publiquement des préoccupations quant à la sécurité des élèves à proximité du chantier de l'école Le Prélude, la Ville de Rouyn-Noranda annonce qu'elle a décidé de changer l'emplacement de la traverse piétonnière sur l'avenue Laliberté.

En raison des travaux d'agrandissement de l'école, les élèves sont maintenant dirigés vers la rue Charbonneau pour entrer dans le bâtiment.

La traverse sécurisée et la brigadière, qui étaient jusqu'à maintenant situées sur la rue Côté, seront donc déplacées à l'intersection de l'avenue Laliberté et de la rue Charbonneau.

« Suite à des remarques de plusieurs parents, on avait conclu que la traverse était sécuritaire, mais que le corridor scolaire, dû aux travaux, il y avait probablement une sécurité qui était en jeu pour les enfants. Devant cette problématique-là, on a décidé [lundi] au conseil, de déplacer la traverse scolaire », indique le conseiller municipal du district Marie-Victorin/Du Sourire, Sébastien Côté

Le conseiller municipal assure que le changement sera effectif « d'ici une semaine ».

« Il ne faut pas oublier qu'il faut mettre en place des ressources humaines pour s'assurer que les enfants qui vont se présenter à la traverse qui existe présentement, de les orienter vers l'autre traverse. On est à la recherche de personnel pour s'assurer que le tout va s'opérer dans la sécurité pour les enfants », indique M. Côté.

Sébastien Côté soutient que la Ville de Rouyn-Noranda et le Centre de services scolaire sont à préparer des communications afin d'aviser les parents des élèves de ce changement à venir.

### Ça va faire une très grosse différence

Faisant partie des parents ayant manifesté des préoccupations quant à la sécurité des élèves dans le secteur, Janie-France Barbe s'est réjouie de l'annonce.

*Je suis vraiment contente de voir que les élus ont constaté le risque que le chantier de construction apportait et que le passage va être déplacé. Je pense que ça va faire une très grosse différence pour les piétons en présence de véhicules.*

- Janie-France Barbe, mère d'un élève

Rappelant qu'elle a amorcé ses démarches auprès de la Ville il y a plusieurs mois, Mme Barbe souligne qu'elle aurait tout de même préféré un dénouement plus rapide dans le dossier.

« Ma crainte avait été apportée dès l'annonce des travaux, il y a quelques mois. On m'avait confirmé que ce serait correct et je ne pense pas qu'il y a eu tant de vérifications à ce moment-là. L'article a vraiment aidé pour faire bouger ça. Je suis contente que ça bouge. Je ne dirais pas que ç'a été si vite que ça, mais je suis très contente du résultat tout de même », confie-t-elle.

Comme l'entrée de l'école Le Prélude sera déplacée au terme des travaux, Sébastien Côté indique que des analyses auront lieu afin de déterminer la pertinence de rendre ce changement permanent.

« On l'a demandé pour la période des travaux, pour une question de sécurité. Après ça, c'est sûr qu'on ne veut pas s'amuser à déplacer des traverses aux deux ans. Dépendamment de plusieurs facteurs, dont la sécurité, mais aussi la provenance des étudiants, le calcul de personnes qui utilisent la traverse, des études vont être faites pour voir si ce sera maintenu de façon permanente à cet endroit-là », termine-t-il.

ICI  RADIO-CANADA

## Pompiers et policiers visitent l'école Jean-Fortin pour prévenir les accidents de la route

RADIO-CANADA

Des élèves de l'école primaire Jean-Fortin, à Saint-Honoré, ont participé à des activités mardi matin pour se familiariser avec les règles de sécurité routière.

Des pompiers, des contrôleurs routiers et des agents de la paix sont venus rencontrer les enfants pour expliquer leur travail et le code de la route.

Les membres du Service des incendies de Saint-Honoré sont ici avec le camion de pompiers pour montrer aux jeunes les outils qu'ils ont, qu'ils utilisent au quotidien. On a la Sûreté du Québec aussi [...]. Ils font visiter le véhicule aux jeunes, ils parlent de sensibilisation, énumère Monique Girard, régisseuse au transport pour le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Les jeunes ont découvert qu'ils peuvent être invisibles pour certains conducteurs grâce à une station faisant la démonstration d'un angle mort. Faut pas être en arrière des voitures parce qu'ils ne nous voient pas, a souligné une élève.

D'autres enfants avaient fait le plein d'apprentissages. Faut faire attention au monde qui passe parce que si on ne fait pas attention, on va être arrêté et on peut leur faire mal, a expliqué Mia.

Faut jamais être en arrière des camions qui sont hauts parce que sinon on peut se faire mal, ils peuvent avancer et on peut se faire frapper, a dit pour sa part Leaticia.

Des entreprises d'autobus étaient aussi sur place pour discuter avec les jeunes, dont Interbus.

C'est important d'apprendre aux enfants comment agir avec l'autobus scolaire, comment se tenir à bord, comment traverser devant un autobus scolaire, croit Michel Tremblay, copropriétaire de l'entreprise.

La mascotte Bubusse de la Fédération des transporteurs par autobus est aussi venue saluer les jeunes.

Les activités ont été orchestrées par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay à l'occasion de la semaine nationale de la sécurité routière. L'organisme public a lancé un concours de slogans faisant la promotion des bons comportements à adopter lors de ses déplacements.

Un tirage, remporté par l'école primaire Jean-Fortin, a été mené auprès des écoles participantes pour déterminer celle qui serait hôte des ateliers.

*D'après un reportage de Lauriane Boudreau*

ICI  RADIO-CANADA

# Fierbourg accueille une première cohorte de son nouveau DEP en santé

FÉLIX MORRISSETTE-BEAULIEU

Le centre de formation professionnel Fierbourg, à Charlesbourg, a accueilli une première cohorte d'étudiants pour son nouveau programme en retraitement des dispositifs médicaux.

Le programme était en chantier depuis deux ans, mais a été lancé officiellement en mars dernier.

Les futurs diplômés devront compléter une formation de 1080 heures pour accomplir plusieurs tâches en demande dans le milieu de la santé, notamment le nettoyage, la désinfection, l'emballage et la stérilisation des instruments chirurgicaux et des dispositifs endoscopiques.

Les futurs préposés seront aussi responsables du démontage des dispositifs médicaux, de l'inspection et de la vérification de leur conformité ainsi que de la préparation des plateaux et des chariots pour les blocs opératoires, précise le centre de service scolaire.

Avec 900 heures au centre de formation et le reste en milieu de travail, c'est une immersion totale dans le métier, explique Caroline Asselin, directrice adjointe du centre de formation Fierbourg.

La hausse des interventions médicales et chirurgicales, la complexité des dispositifs à retraiter et les normes de

sécurité plus strictes dans les établissements de santé accroissent la demande de ressources dans notre secteur. Il est crucial de disposer d'un personnel qualifié capable d'assurer une qualité exemplaire de toutes les étapes du retraitement ajoute M. Robin Bouchard, chef de service de l'URDM de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Fierbourg est le seul centre de formation au Québec à offrir le programme.

## Un laboratoire pour simuler la réalité

Le centre professionnel a également inauguré mardi son laboratoire, construit au coût de 2 M de \$, pour permettre aux étudiants de simuler des situations réelles.

Les installations de formation couvrent une superficie totale de 466 mètres carrés, comprenant 214 mètres carrés réservés à un laboratoire de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux, doté d'appareils à la fine pointe de la technologie, conclut le Centre de service scolaire.

ICI  RADIO-CANADA

## Retour à l'école d'un présumé agresseur : la classe politique vit un « malaise »

MARIE-ÈVE TRUDEL

Le ministre de l'Éducation n'a pas caché sa vive « incompréhension » vis-à-vis la décision d'un juge de la Cour supérieure du Québec d'ordonner le retour en classe d'un adolescent accusé d'actes à caractère sexuel. Bernard Drainville se prêtait alors à l'exercice de la période de questions à l'Assemblée nationale mardi.

Est-ce que le ministre de l'Éducation trouve acceptable que ce présumé agresseur retourne à la même école que ses victimes? a questionné la députée de Québec solidaire, Ruba Ghazal.

Le ministre a d'abord rappelé qu'il y a eu décision d'un juge. Évidemment, ça me place dans une situation délicate, mais [...] comme ministre et comme père de famille, je dois vous dire que j'ai vécu une grande incompréhension, a réagi Bernard Drainville.

*Ce jugement soulève des questions. Il n'y a pas de doute là-dessus.*

- Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

Ruba Ghazal s'est montrée à demi satisfaite : Je suis contente que le ministre partage le même malaise qu'on sent tous par rapport à ce jugement, a-t-elle commenté avant de l'interroger sur les actions que pourraient poser la direction de l'école, le centre de services scolaire (CSS) et le Protecteur national de l'élève. Elle a rappelé son souhait de voir adopter une loi-cadre destinée aux écoles primaires et secondaires pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les écoles.

*Est-ce que le ministre peut arrêter de résister et accepter d'appeler ce projet de loi?*

- Ruba Ghazal, députée de Mercier

En guise de réponse, le ministre a fait l'énumération de gestes posés par son gouvernement pour assurer la

sécurité et le bien-être des élèves, rappelant au passage la tenue de la première Journée de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation la semaine dernière.

### Le CSS préoccupé

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) dit être très préoccupé par l'état des victimes présumées et de la présence du présumé agresseur dans la même école, telle qu'ordonnée par la Cour supérieure, ajoutant dans un communiqué, avoir voulu éviter cette situation.

L'élève de 14 ans, qui fréquente une école secondaire du CSSDN, avait été expulsé et transféré dans une nouvelle école après avoir été visé par des accusations d'agression sexuelle et de distribution de pornographie juvénile. Deux présumées victimes fréquentent le même établissement.

Or, ce transfert n'a pas eu lieu. La proposition de déposer l'élève accusé à un point de chute situé à 9 km de la résidence a été refusée par la mère de celui-ci, alors que ce point de chute est actuellement utilisé par environ 20 élèves, a tenu à préciser le CSSDN, sans autre commentaire.

La mère de l'accusé s'est tournée vers les tribunaux pour exiger sa réintégration, et sa demande a été accordée.

*Avec la collaboration de Camille Carpentier*

ICI  RADIO-CANADA

# Accès à l'information : deux ans de procédures pour obtenir un document

PIERRE CHAPDELAINE DE MONTVALON

Après deux ans de procédures, deux audiences et trois reports, la Commission d'accès à l'information a jugé que Radio-Canada devait obtenir une partie du diagnostic organisationnel commandé par le Centre de services scolaire (CSS) des Chic-Chocs.

Ce n'est pas inhabituel que ça prenne autant de temps, malheureusement, commente le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Éric-Pierre Champagne.

À la suite d'une demande d'accès à l'information déposée en mars 2022, le CSS avait refusé à Radio-Canada l'accès au diagnostic organisationnel, invoquant plusieurs articles de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Ce diagnostic avait été commandé en mai 2021 par le CSS au moment où un climat de travail tendu régnait au sein de l'organisation, qui était aussi aux prises avec une crise en matière de gouvernance.

Le CSS avait rendu publiques les grandes lignes du document en juin 2022.

## Un long processus et des reports

À la suite de la demande de révision formulée par Radio-Canada, la Commission d'accès à l'information (CAI) a mis en place un processus de médiation avec le Centre de services scolaire. Une rencontre infructueuse avec une médiatrice mandatée par la CAI a eu lieu à l'automne 2022.

Par la suite, une audience a été fixée au 28 mars 2023 devant un juge administratif de la CAI, Me Normand Boucher.

Or, par deux fois, l'avocate représentant le CSS des Chic-Chocs, Me Geneviève Lapointe, a demandé le report de l'audience initiale.

L'audience a été reportée une première fois au 7 juin 2023, date proposée par la procureure, avant d'être repoussée une seconde fois au 30 août 2023.

Selon son cabinet, l'avocate était sollicitée dans d'autres dossiers à chaque fois.

L'audience devant le juge Normand Boucher a eu lieu le 30 août 2023, mais le temps prévu étant insuffisant, une deuxième audience a été fixée par la CAI au 20 décembre 2023.

La procureure a de nouveau demandé une remise, en indiquant ne pas être disponible à la date proposée.

Finalement, la deuxième audience s'est déroulée le 25 janvier 2024 et la décision a été rendue par le juge le 25 avril 2024, plus de deux ans après la demande initiale.

## Moderniser la loi

Selon Éric-Pierre Champagne, une modernisation de la loi, qui remonte à plus de 40 ans, est nécessaire.

L'esprit de la loi, c'était que par défaut, les documents étaient publics et l'exception était qu'il y avait certains documents ou certaines parties de documents qui ne pouvaient pas être dévoilés publiquement. Ça s'est inversé au fil des années : maintenant, c'est tout qui n'est pas public par défaut, raconte-t-il.

Il constate d'ailleurs que certains fonctionnaires d'organisations publiques utilisent tous les outils à leur disposition pour retarder la divulgation de documents publics.

Le journaliste se souvient d'avoir obtenu des documents demandés une semaine avant l'audience devant la Commission.

C'est assez fréquent. J'ai plusieurs collègues à qui c'est déjà arrivé la veille ou à quelques jours de l'audience, raconte-t-il.

Le ministre responsable de l'Accès à l'information, Jean-François Roberge, avait ouvert la porte à une refonte de la loi en 2023, avant de la refermer au printemps.

### **Une scission marquée entre Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts**

Alors que le CSS des Chic-Chocs avait refusé de rendre public un quelconque élément du diagnostic organisationnel, le juge Normand Boucher a accueilli partiellement la demande de révision de Radio-Canada.

Il a ordonné que les premières et les dernières pages du rapport soient communiquées.

Le reste du document, qui contient des analyses et des renseignements personnels permettant l'identification des personnes interrogées, pouvait demeurer confidentiel, d'après la décision.

Selon le rapport, plusieurs personnes qui ont témoigné dans le cadre du diagnostic organisationnel ont indiqué qu'il existait une scission marquée entre les participants travaillant au Centre de service de Gaspé et les autres établissements, dont une division plus importante entre les régions de Gaspé et de la Haute-Gaspésie.

Selon la directrice générale par intérim du CSS des Chic-Chocs, Josée Synnott, des mesures ont été mises en place pour changer ces perceptions.

Des postes de gestionnaire ont été transférés à Sainte-Anne-des-Monts au cours des dernières années.

On a d'ailleurs la présence de la direction générale adjointe par intérim qui est en Haute-Gaspésie, ce qui

permet une meilleure proximité avec les gestionnaires de cette région, explique-t-elle.

*On est vraiment à des années-lumière de la situation de 2021.*

- Josée Synnott, directrice générale par intérim du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

Le rapport précise aussi l'impact de la transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires, une réforme mise en place pour décentraliser la prise de décision en donnant plus de pouvoirs aux parents et aux écoles.

Cette transformation de la gouvernance, sans être la source des enjeux organisationnels, a été un facteur favorisant l'accélération de certains conflits préexistants, dont certains latents. Il a également été l'occasion d'une lutte de pouvoir entre certaines instances, peut-on lire dans le rapport.

En décembre dernier, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 23, qui vise à améliorer l'efficacité du réseau de l'éducation.

Cette loi permet notamment au ministre de l'Éducation de nommer les dirigeants des centres de services scolaires.

À la suite du départ de l'ancienne directrice générale, Deslilas Fournier, le poste n'a pas encore été pourvu.

# Le tiers des projets « accélérés » par Québec ne sont pas en chantier

La loi adoptée en 2020 devait permettre de réaliser plus rapidement une liste de 182 projets d'infrastructure.

Thomas Gerbet

La première pelletée de terre se fait attendre pour 66 projets qui devaient être « accélérés », que ce soit en transport, en santé ou en éducation, grâce à une loi adoptée il y a 40 mois. Ces projets sont encore à l'étude, en planification ou abandonnés, révèlent de nouveaux documents du Secrétariat du Conseil du trésor.

La plus récente reddition de comptes semestrielle sur la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure montre que 23 % des projets ciblés sont terminés et 41 % en cours de réalisation.

La Loi adoptée en décembre 2020, en pleine pandémie, prévoit des mesures d'accélération pour faciliter l'acquisition de biens, l'évaluation environnementale ou encore les expropriations. Ça n'a toutefois pas permis d'éviter l'avancement au ralenti de plusieurs projets.

## Projets de transport collectif à la traîne

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable n'est en train de réaliser qu'un seul des huit projets de transport collectif inscrits dans la loi d'accélération de décembre 2020, soit le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal. Cinq autres ne sont pas encore en planification, mais seulement à l'étude et deux ont été abandonnés.

Fin du widget . Retourner au début du widget ?

En ce qui concerne les 41 projets routiers, 20 sont en cours de réalisation et 21 à l'étape de la planification. Aucun n'est terminé.

## Des modernisations d'hôpitaux au ralenti

Du côté du ministère de la Santé et des Services sociaux, les projets « accélérés » se font attendre dans le milieu hospitalier. Aucun n'est terminé. Neuf sont en cours de réalisation, par exemple, la construction d'un hôpital à Vaudreuil-Soulanges ou l'agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, mais les sept suivants sont encore au stade de la planification :

- Agrandissement et le réaménagement de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital d'Amos
- Modernisation et agrandissement de l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache et ajout d'unités de soins
- Construction de plus de 170 lits en milieu hospitalier en Outaouais
- Modernisation des soins intensifs du Centre hospitalier de St-Mary's
- Modernisation de l'urgence de l'Hôpital Fleury
- Agrandissement du bloc opératoire de l'Hôpital de Chicoutimi
- Agrandissement et le réaménagement de l'Hôpital de La Malbaie

Les 32 projets terminés par le ministère de la Santé sont tous des maisons des aînés, dont les travaux ont malgré tout connu d'importants retards par rapport aux échéanciers prévus en 2020. Un total de 14 autres projets de maisons des aînés sont d'ailleurs toujours en cours de réalisation, alors que la promesse électorale de la CAQ était de les livrer en 2022.

En ce qui concerne les constructions, reconstructions et modernisations de CHSLD, neuf projets inscrits dans la loi de 2020 sont en cours de réalisation, cinq en planification et trois ont été abandonnés.

## Lenteur au ministère de l'Enseignement supérieur

Sur cinq projets que la loi devait accélérer, le ministère de l'Enseignement supérieur n'en a terminé aucun, et n'est en train d'en réaliser qu'un seul. Deux sont à l'étude et un a été retiré, l'agrandissement du Collège Dawson.

De son côté, le ministère de l'Éducation a terminé la construction de 10 écoles qui étaient sur la liste. Douze

autres projets sont en réalisation et 13 en planification. Un a été abandonné.

### Une limite en 2025 pour déclencher les mesures d'accélération

La loi prévoit qu'une mesure d'accélération est applicable à un projet jusqu'à ce qu'il se termine. Toutefois, elle doit commencer à s'appliquer au plus tard le 11 décembre 2025. Après cette date, il sera trop tard.

Par courriel, le Secrétariat du Conseil du Trésor précise que depuis l'entrée en vigueur de la loi, 79 des 182 projets ont utilisé au moins une des mesures d'accélération prévues. Cela veut donc dire que plus de la moitié des projets qui devaient être accélérés ne se sont pas encore prévalus de ce droit.

En novembre 2023, lors de la précédente reddition de comptes, 67 projets avaient utilisé une mesure d'accélération.

### Un nouveau projet de loi pour accélérer les projets

Malgré les mesures d'accélération disponibles, les projets d'infrastructures publics doivent tout de même respecter certaines procédures incontournables et ils se heurtent, comme partout, à la pénurie de main-d'œuvre.

Face à la vitesse ralentie de certains projets publics, le gouvernement Legault a déposé, plus tôt ce mois-ci, un nouveau projet de loi dans l'espoir d'aller plus vite. L'étude du projet de loi 62 a débuté mardi.

Les besoins en infrastructures ne sont pas comblés selon le rythme et le prix souhaités par le gouvernement, écrit le Secrétariat du Conseil du Trésor pour justifier le projet de loi.

*L'évolution des façons de faire dans l'industrie de la construction et le contexte actuel caractérisé par une forte demande en infrastructures publiques font en sorte que des modifications législatives et réglementaires s'avèrent nécessaires.*

Une citation de l'Extrait de l'analyse d'impact réglementaire du projet de loi

Comme une redite de la loi de décembre 2020, le ministre Jonatan Julien a expliqué, mardi, que son projet de loi 62 vise à accélérer la réalisation des projets publics.

Le gouvernement Legault pense qu'avec des allègements et des façons d'optimiser les façons de faire, il pourra simplifier et accélérer la démarche gouvernementale d'autorisation tout en réalisant des économies.

*L'application de l'ensemble des mesures permettra de construire jusqu'à 25 % plus vite et jusqu'à 15 % moins cher.*

Une citation de Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures, le 9 mai 2024

En Commission parlementaire, mardi, le leader libéral Monsef Derraji s'est montré plutôt sceptique : l'histoire récente du gouvernement caquiste, en matière de construction, nous laisse un peu perplexe, a-t-il dit au ministre Julien.

M. Derraji a cité les maisons des aînés, dont les coûts ont explosé, les Espaces bleus, passés, en trois ans, de 260 millions de dollars à un milliard de dollars, le pont de l'île d'Orléans, estimé à 2,7 milliards \$, et le 3e lien.

### État d'avancement des projets «accélérés», au 31 mai 2024

	Projets
Retiré	7
À l'étude	8
En planification	51
En réalisation	74
Terminé	42
<b>Total</b>	<b>182</b>

# Un changement de direction sur la table à l'école Le Goéland

Par Lilia Gaulin, La Tribune

**Au même moment où l'école Le Goéland pourrait voir sa vocation changer pour devenir une école aux adultes, un changement de direction se pointe aussi à l'horizon. Une situation qui inquiète l'équipe-école.**

Le porte-parole du groupe et enseignant de sciences, Karl Lachance, a transmis aux membres du conseil d'administration ses craintes par rapport au départ de la directrice, Claudie Potvin, qui est aussi membre du conseil d'administration. Mme Potvin occupe le poste de direction depuis environ 10 ans.

«Non seulement nous nous sentons interpellés, mais nous nous sentons ébranlés par le départ de notre direction dans un moment de grande turbulence. [...] En pleine tempête, notre école perd sa direction, une tuile de plus sur la tête de notre école», a-t-il affirmé.

«On peut facilement s'imaginer que la position dans laquelle notre direction s'est retrouvée est devenue insoutenable», a ajouté M. Lachance.

Mme Potvin n'a pas souhaité accorder d'entrevue à la fin de la séance publique du conseil d'administration.

En entrevue après la séance, le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette, a mentionné que Mme Potvin lui avait déjà souligné avant cette année son désir de relever de nouveaux défis dans une nouvelle école. Il confirme qu'elle a déposé une demande de mutation.

«Il y a des bonnes chances», répond M. Racette lorsque questionné à savoir si une nouvelle direction allait être en poste au Goéland à la prochaine rentrée scolaire.

«Ce qui va arriver, c'est qu'on va afficher le poste. La bonne nouvelle, c'est que ça va attirer quelqu'un [...] qui a le goût d'y aller. [...] Je ne veux pas dire que Mme Potvin n'a pas le goût. Ça fait longtemps [qu'elle est là]. Ça n'a pas été une année facile. Je comprends. À un moment, il faut respecter ça.»

Plusieurs facteurs sont à considérer lors d'un changement de direction, explique M. Racette dont les ouvertures de poste et les enjeux de chaque école.

Lorsqu'il nomme une direction, Sylvain Racette espère que cette dernière restera en poste au moins cinq ans à cette école.

«Malgré nos grandes inquiétudes, nous espérons que la personne qui prendra la barre croira autant que nous en cette formule de continuité scolaire et de réussite éducation offerte par l'école Le Goéland.»

— Karl Lachance

Un départ qui créera de l'instabilité, selon Karl Lachance

M. Lachance affirme que le possible départ de la direction apportera «son lot d'instabilité» en plus d'exercer «une pression supplémentaire sur [leurs] préoccupations».

Trois séances du comité de consultation ont eu lieu jusqu'à présent pour analyser les scénarios pour l'avenir de l'école Le Goéland.

À l'heure actuelle, trois options semblent sur la table pour cette école soit la réorganisation des services du Goéland en formation générale des jeunes afin qu'ils respectent les demandes du ministre, l'ouverture d'un pavillon du Centre Saint-Michel à l'emplacement actuel du Goéland ou la création d'un nouveau centre de formation générale pour les adultes pour l'année scolaire 2025-2026.

M. Racette espère qu'un modèle à long terme sera trouvé pour cette école.

«Le modèle fonctionne. C'est pour ça qu'on veut le protéger. [...] On veut avoir le modèle des adultes, mais le garder aux jeunes. C'est ça l'enjeu. Il y a des enjeux de conformité à la loi. Est-ce que le ministre va dire éventuellement "je vous accorde une dérogation de ne pas vous conformer à la loi"? Peut-être. Je peux vous assurer que s'il le fait, je vais demander que ce soit par écrit avec sa signature en lettre d'or», image-t-il.

«Je trouve ça déplorable qu'on ait cette discussion là au deux ou au trois ans. Ça n'a pas de bons sens. On n'est pas en train de parler de la réussite des élèves. On est en train de se chicaner sur des enjeux de conformité. Personne ne trouve ça agréable cette situation. [...] On essaie de trouver une solution peu importe laquelle elle sera qui va pouvoir régler ça pour longtemps», ajoute-t-il.

«Soyez certains que notre mobilisation n'est qu'à son début.»

— Karl Lachance

En Estrie, près d'un jeune sur cinq quitte l'école sans diplôme ni qualification.

Le conseil d'administration a adopté mardi soir la structure administrative des directions d'école. Au total, 48 personnes occuperont la fonction de direction ou de direction adjointe dans les écoles primaires lors de l'année scolaire 2024-2025. Il s'agit de la même répartition que l'année scolaire en cours.

La distribution des postes de direction devrait être présentée au conseil d'administration la semaine prochaine, a expliqué M. Racette lors de la séance.

Parole aux lecteurs

# La souveraineté parlementaire face au respect des droits humains

Par André Beauregard, Shefford

**LA VOIX DES LECTEURS / Le premier ministre français, M. Attal, a rappelé le 11 avril 2024 que la laïcité favorisait le vivre ensemble. À la suite de celui-ci, le premier ministre du Québec, M. François Legault a fait référence aux propos du président français, M. Emmanuel Macron, qui affirmait vouloir gouverner «pour que la France reste la France». M. Legault a enchaîné en disant «je veux gouverner pour que le Québec reste le Québec». Cette phrase ne rappelle-t-elle pas celle dite par ce même M. Legault au lendemain du dépôt de la loi 21 sur la laïcité: «Au Québec, c'est comme ça qu'on vit».**

Dans le but de renforcer cette dangereuse idée, la CAQ et le PQ ont adopté le 2 mai 2024 le projet de loi n° 52, permettant de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État.

Les propos de M. Macron et ceux de M. Legault ont malheureusement un seul objectif — purement électoraliste et populiste: obtenir l'appui d'une majorité historique issue de la culture chrétienne. En d'autres mots, obtenir l'appui des électeurs de droite.

À ce chapitre, un grand nombre de pays ayant signé la charte des droits et liberté de l'ONU se laissent envahir par un nationalisme non pas ouvert sur le monde mais fermé sur lui-même, un nationalisme exclusif et favorisant la discrimination. Que valent ces documents si n'importe quel gouvernement même démocratique peut se permettre de les contourner.

D'ailleurs, la discrimination liée aux symboles religieux portés par les croyants constitue le cœur de la loi 21 et cette disposition de la loi reçoit l'appui de la majorité des Québécois. La seule justification — elle est radicalement contraire aux principes de la démocratie — c'est d'affirmer que la majorité peut se permettre d'écraser les minorités sans être obligée de prouver que les droits des minorités nuisent au respect des droits collectifs.

Voilà un abus de pouvoir notoire qui concrétise le faux principe de la souveraineté parlementaire mentionné dans le projet de loi 52: permettre à tout gouvernement légitime d'adopter des lois qui vont à l'encontre du respect des droits humains. Nous retrouvons cette façon d'agir dans certains pays reconnus pour leur mépris des droits humains comme la Chine, l'Iran et la Russie.

Le projet de vivre ensemble dans la liberté, l'égalité et la fraternité constitue un défi très important, en particulier, comme le mentionnait M. Attal, pour la jeunesse d'aujourd'hui tant au Québec que dans tout autre pays dans le monde. Merci aux membres de la Fédération autonome de l'enseignement de se lever contre vents et marées et de contester plusieurs éléments de la loi 21 qui sapent les principes d'une saine démocratie respectueuse des droits humains, des droits qui transcendent fondamentalement la souveraineté parlementaire de tout pays qui se dit démocratique.

André Beauregard

Shefford

Section Jeunesse Desjardins

## Défi Chemin-du-Roy: 600 membres du personnel en action

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

**Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy auraient pu profiter de leur journée de congé samedi dernier, mais 600 d'entre eux ont plutôt décidé de se rassembler afin de participer à la deuxième édition du défi Chemin-du-Roy.**

Trajets de course (3, 5 et 10 km) ou de marche (3 et 5 km), les membres du personnel ont ainsi joint l'utile à l'agréable à travers les rues du quartier entourant l'Académie les Estacades.

Pour une deuxième année, le défi Chemin-du-Roy a ainsi permis aux différents participants de se divertir, tout en renforçant les liens entre collègues.

Les 600 participants ont d'ailleurs été accompagnés pour l'occasion de l'ambassadrice et Olympienne de patinage de vitesse sur courte piste, Florence Brunelle.

Rappelons que le défi a vu le jour l'année dernière à la demande des membres du personnel qui souhaitaient participer davantage aux activités favorisant les saines habitudes de vie.

**RECORD**  
THE VOICE OF THE EASTERN TOWNSHIPS SINCE 1897

## James E. Conners' Foundation Inc. presents music bursaries at Princess Elizabeth elementary

Record Staff

On Monday, May 13, Roxane Johnson presented her annual concert at Princess Elizabeth Elementary School (PEES), featuring students who had benefited from music lessons thanks to the James E. Conners' Foundation Inc.

Since 1986, this foundation has provided tuition fees to students from Princess Elizabeth Elementary School in Magog for private music lessons, instrumental or voice. The program has allowed hundreds of students to benefit from yearly music bursaries.

Following the concert, attended by the whole school and local parents, the annual draw took place to select next years' recipients from Grade 1 to Grade 5. Ten students (two per class) won a bursary of \$500 each for private lessons given by Roxane Johnson, private music teacher.

After the draw, Harvey Catchpaw, president of the Foundation, mentioned to parents and students the importance of taking music lessons. He then held up a copy of The Record newspaper of Friday May 10, 2024, which included a write up by Jessie Pelletier on Melissa Dingman, a musician and teacher of Grade 6 at PEES.

Dingman explained it very well, music puts happiness and good humour in hearts. Catchpaw invited parents attending the event to pick up the newspaper and read the article on Melissa Dingman. He also asked parents to help to raise money for the foundation.

He went on to thank music teacher Mrs. Johnson, as well as the principal of

PEES, the secretary and all teachers for their collaboration, with special thanks to donors, especially Catherine Milne in memory of her parents.

Donations are always welcome (tax receipt available), Catchpaw explained, to the James E. Conners' Foundation Inc. Contributions can be made to:

James E. Conners' Foundation Inc. c/o Harvey Catchpaw, Pres.

47 ch Renaud

Magog, QC J1X 0V5

# Polyvalente Montignac | Lancement du Magazine ZigZag

Alain Faucher



Photo tirée de la page facebook Intro-Travail Carrefour Jeunesse

Emploi du Granit

**Le lancement de la 12e édition du magazine ZigZag s'est déroulé le 9 mai dernier à la bibliothèque de la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic.**

Encore cette année, ce projet collectif a suscité un vif intérêt chez les jeunes. Pour cette édition, le thème « À l'ère du numérique » a inspiré la majorité des textes. Dans plusieurs écoles de la région de Mégantic, 96 élèves se sont engagés dans l'un des 16 comités de sélection de textes afin d'aider la responsable du projet à choisir des textes qui répondent réellement aux intérêts des jeunes.

Au total, ce sont 346 textes provenant de 421 auteurs qui ont été reçus. De ces textes, 138 pourront être lus par le public dans la version papier du magazine ou sur la plateforme numérique accessible au [www.magazinezigzag.com](http://www.magazinezigzag.com)

Le Magazine ZigZag est un projet réalisé par l'organisme promoteur Intro-Travail et Carrefour Jeunesse Emploi du Granit en collaboration avec de nombreux partenaires.

# Courrier Laval

## Manifestation contre la discrimination vestimentaire à l'école Curé-Antoine-Labelle

Par Corinne Prince

*Des masses d'élèves sont rassemblées devant l'école Curé-Antoine-Labelle cet après-midi afin de manifester leur mécontentement quant à l'application du code vestimentaire. (Photo gracieuseté)*

### PARTAGER

**Depuis le début de la journée, ce jeudi 23 mai, des dizaines d'étudiant.e.s de l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle manifestent devant leur école contre l'application aléatoire et discriminatoire du code vestimentaire.**

Talie Cloutier est étudiante en secondaire 5 à l'école située dans le quartier de Sainte-Rose. Depuis trois ans, elle fréquente cet établissement scolaire et aucun intervenant.e ne l'avait apostrophée concernant le respect du code vestimentaire... avant ce mardi 21 mai.

«Après 3 ans de silence, la direction de l'école a décrété que cette semaine était le moment opportun pour commencer à avertir les élèves sur la longueur de leurs shorts, déclare l'étudiante lavalloise. Il faut prendre en note que les élèves concernés par ces nouvelles démarches sont presque en totalité des filles. Les shorts que nous portons en tant qu'élèves couvrent notre corps de façon respectable et ne laissent rien paraître d'inapproprié.»

### Vérification

Ce mardi 21 mai, les élèves et leurs parents ont été avisés que la direction de l'école Curé-Antoine-Labelle comptait, à partir de maintenant, respecter à la lettre le code vestimentaire inscrit au code de vie.

De ce fait, à la fin de la première période, ce mercredi 22 mai, des techniciennes en éducation spécialisées (TES) sont entrées dans les classes et auraient demandé que toutes les filles en shorts se lèvent et sortent.

Les jambes des filles qui sont demeuré assises ont été méticuleusement observées également.

Qu'en est-il des garçons? Aucune attention ne semble leur avoir été portée.

Après être sorties devant tous leurs camarades de classe, les filles portant des shorts ont été amenées aux bureaux des TES afin que ces dernières jugent de la taille respectable du vêtement.

«Honnêtement, c'est dégradant et humiliant. Ça nous fait sentir inférieures. On a l'impression qu'ils nous envoient le message: »vous êtes des filles, donc vous n'avez pas votre mot à dire et vous êtes moins importantes que les garçons». [...] On se sent comme des objets.»

-Talie Cloutier, étudiante de secondaire 5 à l'école Curé-Antoine-Labelle.

Suite à cet examen, près d'une centaine d'étudiantes ont été renvoyées à la maison afin qu'elles se changent, comme leur vêtement avait été étiqueté inacceptable. La plupart d'entre elles ne sont pas revenues en cours cette journée, en guise de protestation.

### Mobilisation

Interpellés quant à cette demande adressée exclusivement aux étudiantes féminines, les garçons ont commencé à raccourcir leurs shorts par solidarité. Toutefois, sur les quelques 200 adolescent.e.s avertis, seulement une poignée étaient de genre masculin.

«C'est une mesure complètement injuste, considérant que les garçons ne sont pas affectés par cette nouvelle mesure appliquée par la direction de l'école, soulève Talie. L'école renvoie les filles qui portent des shorts chez elles pour qu'elles se changent, mais elle laisse les garçons porter ce qu'ils veulent.»

Pour cette raison, plusieurs étudiant.e.s se sont mobilisés spontanément mercredi soir pour manifester toute la journée à l'école, ce jeudi 23 mai.

Dans les temps forts, ce sont environ 200 élèves qui étaient devant l'école, en guise de protestation. Les jeunes comptent poursuivre leur manifestation jusqu'à la fin de la journée afin d'avoir une réponse de la direction quant au sexisme dont elle fait preuve dans son application du code vestimentaire.

#### Code de vie

Selon l'étudiante lavalloise, les TES de l'école déterminent aléatoirement les tenues acceptables ou non, comme il n'y a pas de mesure claire écrite au code de vie, ni de procédure établie qui leur ait transmise.

Dans le code de vie 2023-2024 de l'école secondaire, on peut lire: «les pantalons et bermudas sont portés à la taille, les bermudas légèrement au-dessus du genou».

L'année dernière, cette mesure se lisait plutôt: «les pantalons et bermudas sont portés à la taille».

Le Centre de services scolaires de Laval (CSSL) affirme qu'aucune modification n'a été apportée au code vestimentaire de l'établissement récemment. L'arrivée de la température plus chaude est plutôt

derrière cette décision de la direction d'appliquer fermement le code de vie.

«Les jupes ou bermudas sont permis s'ils sont similaires à celui offert chez le fournisseur officiel et doivent être portés minimalement près du genou, ou un peu en haut de celui-ci», écrivait Stéphane Côté, directeur de l'école Curé-Antoine-Labelle, aux parents de ses étudiant.e.s, plus tôt cette semaine.

Dans la foulée, il a également précisé que les shorts de basketball fournis par l'école sont conformes à ce règlement, mais que ceux de futsal ou de volleyball ne s'y prêtent pas, comme «ces vêtements sont remis aux élèves pour le parascolaire et non pour être un vêtement de tous les jours».

Selon Talie, le règlement de l'école et la façon de le mettre en œuvre devraient être plus spécifiques afin d'éviter toute forme de discrimination envers les élèves.

«Je comprends pourquoi la règle est là, mais c'est la façon dont la règle est appliquée qui est un peu ridicule», s'insurge-t-elle, avant d'ajouter que la direction n'a jamais réussi à répondre aux interrogations de ses élèves en ce qui a trait à la sélection genrée des candidates évaluées pour la longueur de leurs shorts.

## Trop ou pas assez payés?

Par Pier Dutil

**Le 11 mai dernier, le Journal de Québec publiait la liste des 1 000 fonctionnaires et élus québécois les mieux payés. De son côté, le 21 mai, La Presse+ dévoilait les salaires des grands patrons des entreprises québécoises cotées en bourse.**

Évidemment, la publication de ces salaires a donné lieu à de nombreux commentaires à savoir que certains de ces salaires étaient exagérés.

Si vous n'aimez pas les chiffres, vous pouvez cesser de lire cette chronique immédiatement.

### **Salaire moyen**

Avant de déterminer qui est trop ou pas assez payé, permettez-moi de mentionner qu'en 2024 au Québec, le salaire moyen des employés salariés est de 44 884 \$, soit 23,02/heure pour une semaine de 37,5 heures.

Un débutant sans expérience peut s'attendre à recevoir 36 548 \$, alors qu'un travailleur expérimenté peut espérer recevoir 85 088 \$.

### **Les mandarins**

Chez les mandarins ou, si vous préférez, les grands commis de l'état, la liste du Journal de Québec nous permettait de constater que la rémunération des 1 000 les mieux payés allait de 4 434 000 \$ pour Charles Emond, le Président de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec à 183 093 \$ pour Harriet Keleutak, Directrice générale de la Commission scolaire Kativik.

Dans cette liste, on retrouve le nom du Directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, Fabien Giguère, dont le salaire est évalué à 186 721 \$.

Toujours dans cette même liste, nous pouvons constater que 685 mandarins ont des revenus de 200 000 \$ et plus et que 147 gagnent plus que le Premier ministre François Legault dont le salaire est de 270 120 \$.

Est-ce normal que les employés gagnent plus que le patron? Poser la question c'est y répondre. Est-ce que ce sont les employés qui gagnent trop ou le patron qui n'est pas suffisamment payé? À vous de répondre.

Pourtant, à chaque fois que l'on touche au salaire des élus, on assiste à une levée de boucliers de la part des gens qui prétendent que nos élus sont trop payés.

Au fédéral, depuis le 1er avril dernier, le salaire de Justin Trudeau est de 406 200 \$, À Washington, Joe Biden reçoit un salaire annuel de 544 000 \$.

### **Les grands patrons**

Dans l'article de La Presse+ mentionné en début de chronique, on nous présente les salaires des grands patrons des entreprises québécoises cotées en bourse. En haut de la liste, on retrouve le grand patron de Couche-Tard, Brian Hannasch qui a touché 18,45 millions de dollars (18,45 M\$) l'année dernière. Ce montant comprend un salaire, diverses primes, des allocations d'actions, des options d'achat d'actions et une contribution au fonds de pension.

Au cinquième rang, Jeffrey Orr, Président de Power Corp. a touché 14,07 M\$. Je pourrais aussi mentionner les grands patrons des principales banques canadiennes qui reçoivent des rémunérations qui dépassent les 10 M\$.

Il y a également les membres des conseils d'administration de ces grandes corporations qui reçoivent une rémunération de 200 000 \$ et plus. Christiane Germain, la toute nouvelle Présidente du conseil d'administration de l'agence Santé Québec recevra annuellement une rémunération de 173 000 \$. Selon moi, ces montants sont exagérés.

Enfin, toujours dans le domaine public, on pourrait mentionner les salaires de certains fonctionnaires municipaux qui gagnent plus que le Premier ministre du Québec.

## **Les salaires des athlètes**

Si vous croyez que les salaires sont exagérés au sein des Gouvernement et de certaines entreprises, attachez vos tuques avant de prendre connaissance des salaires des certains athlètes.

Dans la LNH, le plus haut salarié est Auston Matthews des Maple Leafs de Toronto qui gagne 16,7 M US\$ annuellement. Matthews joue environ 100 parties par année et a un temps de glace moyen de 20 minutes. Il est donc en mode production durant 2 000 minutes ou, si vous préférez, durant 33 heures. En toute honnêteté, je me dois de préciser qu'il faut ajouter à ces heures les pratiques, le temps passé en voyages et certaines autres activités reliées à son travail.

Dans la LNF, Patrick Mahomes, le quart-arrière des Chiefs de Kansas City, a un salaire annuel de 56,85 M US\$ pour une saison de 20 à 25 parties. Au baseball, le lanceur et voltigeur des Dodgers de Los Angeles, Shohei Ohtani a signé dernièrement un contrat de 10 ans de 700 M US\$. Il a une moyenne de .304 au bâton, ce qui signifie que sur 10 apparitions au bâton, il rate son coup sept fois. Est-ce qu'on vous verserait des millions de dollars si vous ratiez votre coup sept fois sur 10 dans le cadre de votre emploi?

Au golf, les gagnants d'un seul tournoi reçoivent des bourses de 1,5 M US\$ à 4 M US\$. Tout cela pour quatre jours de compétition. Au tennis, les principaux tournois offrent aux gagnants des bourses supérieures à 1 M US\$.

À ces montants, il faudrait ajouter les nombreuses commandites pour les joueurs. Avant de prendre sa retraite, Roger Federer bénéficiait d'un montant de 90 M US\$ en commandites avant même de se présenter sur les courts.

Je pourrais aussi parler des revenus astronomiques accordés à des joueurs de soccer de niveau international, mais j'estime que nous en avons déjà suffisamment.

### **Une question de perception**

Après cette orgie de chiffres dont je vous avais avisée en début de chronique, savoir qui est trop ou pas assez payé devient une question de perception.

On conteste les salaires de nos élus que l'on se plaît à critiquer à cœur de jour, alors que l'on considère comme normaux les salaires famineux des athlètes que l'on admire. Tout est vraiment une question de perception.

## Le vermicompostage en classe à l'école Bois-Joli



Par Marie-Eve Poulin



L'enseignante Gabrielle Pruneau (au centre) avec ses enfants Juliette, Marie-Rose et Raphaël, en compagnie de France Ouellet (à droite) et de Marie-Ève Desrosiers (à gauche). Photo Facebook France Ouellet

**L'école Bois-Joli souhaite avoir une cour plus verte et inculquer des valeurs écoresponsables aux élèves. Après la plantation d'arbres fruitiers et d'arbres dans la cour, les élèves apprennent maintenant le vermicompostage.**

L'enseignante Gabrielle Pruneau explique que ce projet correspond aux valeurs de l'école, soit d'avoir une cour plus agréable pour les jeunes et plus verte. Elle a connu France Ouellet (La Petite Maraîchère, une entreprise située au Lac Daigle qui facilite l'accès à l'autonomie alimentaire des communautés), lors de la plantation des arbres fruitiers.

« Elle m'avait offert du vermicomposté pour les plantes », dit l'enseignante. « C'est un partenariat qui s'est instauré au tout début à petite échelle. »

En janvier, les élèves ont préparé un projet « La ville du futur de rêve ». C'est une maquette qui représente une ville qui met de l'avant la protection de l'environnement. Un des éléments de leur recherche était la gestion des déchets.

« On a regardé plusieurs phytotechnologies. Le vermicompostage s'est présenté de manière toute naturelle », dit-elle.

Gabrielle Pruneau a donc fait appel à La Petite Maraîchère pour enseigner le vermicompostage. Il s'agit de vers rouges (qui ne sont pas des vers de terre), qui transforment les restes de nourriture et de plantes pour un faire du compost.

« C'est le seul fumier froid qui est reconnu par le MAPAQ, qui ne nous demande pas de faire des rotations. C'est plus simple et plus rapide », dit l'enseignante.

Les enfants peuvent y déposer les restes de collation tout au long de l'année, puisque le contenant peut être installé à l'intérieur.

Les vers qui vont se reproduire serviront de nourriture pour les lézards utilisés en zoothérapie à l'école.

Le système qui ne sent pratiquement pas, autre qu'une légère odeur de terre, est un plus pour l'intérêt des élèves, qui étaient réticents au départ.

« Les jeunes sont un peu intrigués. Je vois qu'ils sont déstabilisés un peu, mais ils ont un intérêt », dit Mme Pruneau. « La magie est lorsque tout a été mangé, la nourriture disparaît, ça, c'est fascinant ».

Pour le moment, il n'y a que la classe de Mme Pruneau qui participe à ce projet, mais elle souhaite inciter le reste de l'école à mettre en place le système.

### **Jeunes écoresponsables**

L'enseignante rapporte que les jeunes sont très motivés par tous les projets à valeur écologique. Lorsqu'ils ont présenté « La ville du futur de rêve » au maire de Sept-Îles, ils ont demandé à M. Mioussé de mettre en place des politiques qui vont favoriser les toits verts et la phytoépuration.

« C'est intéressant de les voir aller et c'est aussi très encourageant », dit Mme Pruneau.

Par l'enseignement pédagogique concret, elle espère développer un sentiment d'appartenance et développer un milieu de vie sain.

**Communiqué (s)**

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
**Clémentine, une nouvelle amie à l'école Provencher**

29 mai 2024



Les élèves de 3e année de la classe de madame Marie-Laurence Kirouac à l'école primaire Provencher ont accueilli récemment une nouvelle amie.

En effet, le projet a commencé lorsque l'organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud a fait don de quatre aquariums au centre de services scolaire. Avec l'appui de la direction d'école, Madame Marie-Laurence a manifesté son intérêt d'acquérir l'un de ces aquariums afin d'y aménager un terrarium qui permettrait à sa classe d'adopter un petit reptile.

À la suite de quelques recherches, l'enseignante contacte François éleveur et fondateur de l'entreprise Appalaches Reptiles située à Montmagny. Pour la classe, François lui conseille un gecko léopard puisque cette espèce est de nature calme et sociable. Une petite visite la boutique de Montmagny a permis à madame Marie-Laurence d'effectuer l'achat du reste de l'équipement nécessaire pour les besoins du gecko.

C'est le 10 mai dernier que François est allé visiter les élèves en classe afin de bien les informer sur les besoins et caractéristiques de leur nouvelle compagne. La petite Clémentine fait donc maintenant le bonheur des élèves et elle s'adapte bien à son nouvel environnement. Les élèves pourront vivre de belles expériences pédagogiques avec Clémentine en plus d'en tirer des bénéfices au niveau de leur développement personnel.

Bravo pour ce projet hors de l'ordinaire!

## Pour plus d'information

---



### **Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud**

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

 [www.cscotesud.qc.ca](http://www.cscotesud.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
**Une visite enrichissante à Grosse-Île**

29 mai 2024



Les élèves du groupe de Formation Préparatoire au marché du travail de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault ont fait une sortie à Grosse-Île le jeudi 23 mai 2024 dernier.

Cette visite était en lien avec le cours de géographie-histoire. Elle a permis d'entendre pleins d'anecdotes et de découvrir les trésors historiques de cette île. Les élèves ont été étonnés de voir la nature luxuriante et l'histoire importante que comporte la Grosse-Île.

Le tout a été possible grâce aux prix gagnés auprès de la Fondation de la Caisse Desjardins et des Dragons de Montmagny. Les élèves étaient en compagnie de Julie Roy et Francine Gaudreau toutes deux enseignantes en FPT ainsi que Véronique Lord, éducatrice spécialisée. Bravo!

## Pour plus d'information

---

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
**Clémentine, une nouvelle amie à l'école Provencher**

29 mai 2024



Les élèves de 3e année de la classe de madame Marie-Laurence Kirouac à l'école primaire Provencher ont accueilli récemment une nouvelle amie.

En effet, le projet a commencé lorsque l'organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud a fait don de quatre aquariums au centre de services scolaire. Avec l'appui de la direction d'école, Madame Marie-Laurence a manifesté son intérêt d'acquérir l'un de ces aquariums afin d'y aménager un terrarium qui permettrait à sa classe d'adopter un petit reptile.

À la suite de quelques recherches, l'enseignante contacte François éleveur et fondateur de l'entreprise Appalaches Reptiles située à Montmagny. Pour la classe, François lui conseille un gecko léopard puisque cette espèce est de nature calme et sociable. Une petite visite la boutique de Montmagny a permis à madame Marie-Laurence d'effectuer l'achat du reste de l'équipement nécessaire pour les besoins du gecko.

C'est le 10 mai dernier que François est allé visiter les élèves en classe afin de bien les informer sur les besoins et caractéristiques de leur nouvelle compagne. La petite Clémentine fait donc maintenant le bonheur des élèves et elle s'adapte bien à son nouvel environnement. Les élèves pourront vivre de belles expériences pédagogiques avec Clémentine en plus d'en tirer des bénéfices au niveau de leur développement personnel.

Bravo pour ce projet hors de l'ordinaire!

## Pour plus d'information

---



### **Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud**

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

 [www.cscotesud.qc.ca](http://www.cscotesud.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

## Des élèves se distinguent lors des compétitions de Génies en herbe

29 mai 2024



Après avoir terminé en première position de la ligue montréalaise de Génies en herbe, l'équipe B de 1re secondaire de l'École d'éducation internationale de Laval s'est qualifiée pour participer au championnat qui se déroulait au collège Mont-Saint-Louis de Montréal, le 4 mai dernier. À cette occasion, l'équipe a remporté l'or en battant le collège Durocher de Saint-Lambert au compte de 480 à 210.

Les 18 et 19 mai dernier, nos équipes de 1re et 2e secondaires participaient au tournoi provincial de Génies en herbe au collège Saint-Charles-Garnier de Québec. Une fois de plus, nos champions ont décroché la première position en remportant l'or ainsi qu'une bourse de 600\$. Ils ont vaincu en finale l'académie Sacré-Cœur au compte de 585 à 280.

De plus, Léonard Longpré s'est vu décerner, lors des deux évènements, la médaille d'or d'érudition. Il a terminé la saison régulière en première position en ayant la meilleure moyenne de points par partie. Exploit qu'il a répété lors du championnat et du tournoi provincial.

## Pour plus d'information

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES  
**La nouvelle école primaire de Mirabel brille par son nouveau nom.**

**28 mai 2024**

À la séance du conseil d'administration du CSSMI tenue le 16 avril dernier, les membres ont adopté le nom de la nouvelle école primaire située à Mirabel dans le quartier de Saint-Augustin. Elle devient donc officiellement l'école des Étoiles-Filantes. Ce nom a été choisi à la suite d'un sondage lancé par la direction avec l'appui du conseil d'établissement (CÉ). Élèves, parents et employés de l'école ont soumis leurs propositions dans une grande liberté.

Les membres du comité de sélection ont ensuite eu la lourde tâche de retenir trois noms significatifs, répondants à tous les critères déterminés au préalable par le CÉ. C'est une enseignante, Emmanuelle Charbonneau, qui a suggéré le nom et la symbolique qui l'entoure.

« Le choix du nom « école des Étoiles-Filantes » se veut un hommage à Karl Tremblay, chanteur des Cowboys Fringants, décédé en novembre dernier. De plus, les rues avoisinantes rendent aussi hommage à des artistes bien connus », mentionne-t-elle.

La directrice, Mme Beaulieu, tient à féliciter l'enseignante d'avoir proposé ce choix émotif pour son école primaire et remercie les membres du comité de leur disponibilité et de leur réflexion dans cette démarche importante.

L'inauguration officielle aura lieu le 5 juin prochain où le logo sera dévoilé à tous ! D'autres nouvelles suivront cet événement.

## Pour plus d'information

---

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGOYS  
**Prix Militantisme jeunesse**

29 mai 2024



La préoccupation et l'engagement des jeunes de l'école secondaire Mont-Royal pour les droits de la personne ont été reconnus par l'organisation non gouvernementale Amnistie internationale ; le *prix Militantisme jeunesse* leur a été remis le samedi 11 mai, lors de l'assemblée générale annuelle.

Les comités et activités portant le flambeau de l'éducation aux droits humains sont nombreux à l'école Mont-Royal. Cette année, que cela soit le marathon d'écriture *Écrire, ça libère* auquel ont participé 200 jeunes de première secondaire (1800 cartes écrites), la célébration de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, une collecte de pétitions pour la reconnaissance des territoires des Nations Wet'Suwet'En, des ateliers sur la dette des pays majoritaires ou sur le racisme environnemental ou encore des collectes de fonds pour Gaz ou les séismes au Maroc et en Afghanistan, l'implication des jeunes est soutenue et incarnée.

Et les élèves ont encore d'autres bonnes idées : une expérience muséale sur le thème du droit des enfants en temps de guerre sera présentée du 21 au 23 mai aux élèves et au personnel de l'école. Les bénévoles ont décidé de proposer une immersion dans cet univers tragique par l'entremise d'une exposition de photos et d'une animation avec audioguide. Devant le fossé abyssal des privilèges et fardeaux de chacune et chacun sur la planète, l'exposition s'appellera : « Le Hasard des naissances ».

## Pour plus d'information

---



### **Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys**

1100, boul. de la Côte-Vertu

Montréal Québec

Canada H4L 4V1

 [www.cssmb.gouv.qc.ca/](http://www.cssmb.gouv.qc.ca/)

COLLECTIF VITAL

**Cet été, participez au Défi Tchîn-tchîn dans mon camp !**

29 mai 2024

C'est le grand retour du Défi Tchîn-tchîn dans mon camp du 1er au 5 juillet 2024. L'école terminée, des milliers d'enfants faisant relâche dans les nombreux camps d'été aux quatre coins de la province relèveront le défi de boire principalement de l'eau, et ce, pour diminuer leur consommation de boissons sucrées.

« Pendant la saison estivale, l'hydratation prend une place encore plus importante pour éviter la déshydratation et les coups de chaleur. La promotion de la consommation d'eau est donc essentielle pour la santé et le bien-être des jeunes, en plus de constituer une alternative saine aux boissons sucrées, surconsommées au Québec », explique Jalila Mafhoum, chargée de la campagne J'ai soif de santé! au Collectif Vital.

Le Défi Tchîn-tchîn dans mon camp est un défi clés en main qui propose des activités amusantes et éducatives mettant en vedette l'eau comme boisson de premier choix. Tout est gratuit et il y a des prix à gagner, il est encore le temps de s'inscrire pour en profiter !

« Ce sont 80% des jeunes campeurs qui déclarent boire au moins quatre verres d'eau par jour durant le mois de juillet, ce qui dépasse très largement la moyenne des jeunes Québécois (42%). Nous constatons donc l'efficacité et la nécessité d'une initiative comme le Défi Tchîn-tchîn dans mon camp qui encourage la consommation d'eau au camp dans le plaisir, » explique Valentina Nieto, Coordonnatrice en saine alimentation chez Tremplin Santé. En juillet 2023, ce sont plus de 34 000 jeunes provenant de près de 500 camps à travers le Québec qui ont relevé le Défi.



Les camps ont jusqu'au 14 juin 2024 pour recevoir des autocollants à l'image du Défi pour tous les jeunes en s'inscrivant au [www.soifdesante.ca/camp](http://www.soifdesante.ca/camp). Des prix de participation seront tirés parmi les camps inscrits, soit 8 ensembles de matériel pour aromatiser son eau au camp comprenant : un distributeur d'eau, des planches à découper, des couteaux et une carte-cadeau d'une valeur de 25\$.

Le Défi Tchîn-tchîn dans mon camp est une initiative conjointe du Collectif Vital et de la Fondation Tremplin Santé. Il s'inscrit dans la campagne J'ai soif de santé! du Collectif Vital qui vise à mettre en place des milieux de vie favorables à la consommation d'eau.

## MÉRITE OVATION MUNICIPALE

### La collaboration entre le Centre de services scolaire des Bois-Francis et la Ville de Victoriaville honorée

28 mai 2024

La collaboration exceptionnelle entre le Centre de services scolaire des Bois-Francis (CSSBF) et la Ville de Victoriaville continue d'attirer les éloges et de bien servir les citoyens et les élèves. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a décerné un mérite Ovation municipale dans la catégorie « Financement innovateur et mobilisation des parties prenantes » pour souligner le caractère innovateur de cette façon de travailler unique en son genre au Québec.



De gauche à droite, Martin Damphousse, président de l'UMQ et maire de Varennes, Thomas Cantin (coordonnateur à l'équipement du CSSBF), Marie-Claude Levesque (chef de division projets de la Ville de Victoriaville), Yves Arcand (directeur général de la Ville de Victoriaville), Frédéric Gagnon (Directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles du CSSBF), Antoine Tardif, maire

de Victoriaville, Michel Adrien (membre du jury et ancien maire), Eliot Nolet-Côté (coordonnateur de l'équipement du CSSBF) et Joël Lambert (directeur du Service des infrastructures de la Ville de Victoriaville. Absent sur la photo, Patrick Allard (directeur adjoint du Service des ressources matérielles du CSSBF).

Cette entente de collaboration permet de partager les ressources et les expertises en gestion de projets de bâtiment et de génie civil. Cette collaboration permet de consolider les ressources financières et humaines des deux organisations, de maximiser l'efficacité de leur service respectif, de contrer les conséquences fâcheuses liées à la pénurie de main-d'œuvre tout en s'assurant de mettre de l'avant le développement des services aux citoyens d'une part, et ceux aux élèves, d'autre part.

Dans son évaluation des projets, le jury portait une attention particulière au caractère innovateur du projet dans sa démarche et ses résultats, à l'optimisation et à la mobilisation des ressources internes et externes, aux retombées du projet dans l'organisation municipale, sur le territoire ou la communauté et, finalement, à l'impact à l'égard de la lutte au dérèglement climatique.

« Quelle fierté de voir une initiative des équipes de la Ville de Victoriaville et du Centre de services scolaire des Bois-Francs être honorée par l'Union des municipalités du Québec. Cette reconnaissance rejaillit sur l'ensemble de nos équipes et nous encourage à continuer d'innover. Enfin, je tiens à souligner la collaboration exceptionnelle de l'équipe du CSSBF. Cet honneur témoigne à nouveau de la capacité de nos organisations de travailler ensemble et d'en obtenir davantage, à meilleur coût, pour le citoyen » indique le directeur général de la Ville de Victoriaville, Yves Arcand.

« Placer les ressources de l'un au service de l'autre et réussir un tel projet de mutualisation demande de développer une vision commune et c'est ce que nous avons réussi à faire avec notre partenaire privilégié qu'est la Ville de Victoriaville. Cette reconnaissance est donc une fierté partagée » se réjouit Frédéric Gagnon, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Bois-Francs.

Ce n'est pas la première fois que Ville et Centre de services scolaire innovent puisqu'une solide entente de collaboration les lie déjà, avec le Cégep de Victoriaville, pour la mise en commun de toutes les installations sportives sur le territoire de la Ville qui a créé un guichet unique de services. Les deux organisations sont également partenaires dans la construction et le maintien d'autres infrastructures sportives, comme le Complexe multisport Promutuel, un terrain synthétique sportif et le gymnase de l'école Saint-Christophe.

### À propos du mérite Ovation municipale

Reconnaissance très courue, le mérite Ovation municipale de l'UMQ souligne de façon toute particulière, depuis 2005, le fruit du travail de municipalités, MRC et organisations municipales qui ont mis de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté. Il s'adresse à toutes les municipalités, aux arrondissements et aux MRC, ainsi qu'aux organismes municipaux à but non lucratif du Québec. En 2024, 110 projets ont été déposés par les municipalités.

## Pour plus d'information

---



### Centre de services scolaire des Bois-Francs

C.P. 40

Victoriaville Québec

Canada G6P 6S5

[www.csbf.qc.ca](http://www.csbf.qc.ca)



Berceau  
développement  
durable

### Ville de Victoriaville

1, rue Notre-Dame Ouest

Victoriaville Québec

Canada G6P 6T2

[www.victoriaville.ca](http://www.victoriaville.ca)



SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

## Négociations du secteur public : le personnel de soutien scolaire et les professionnel(le)s de l'éducation du SCFP s'entendent sur les textes

29 mai 2024

Dans le secteur de l'éducation, deux groupes affiliés au SCFP annoncent qu'ils se sont entendus avec le gouvernement et que les textes finaux pour le nouveau contrat sont conformes à l'entente de principe annoncée le 24 et 27 décembre dernier. Les 11 950 membres du soutien scolaire ainsi que les quelques 1100 membres du Syndicat des professionnels et professionnelles de Laval-Rive-Nord (SPPLRN) sont un pas plus proches de la finalisation de l'entente.

« *Après plusieurs semaines d'échange de textes, nous sommes heureux d'annoncer que nous sommes dans la dernière phase vers la signature de notre nouvelle convention collective. Nous serons en mesure de vous confirmer la date de signature dans les prochains jours* », d'expliquer Richard Delisle, vice-président du secteur de l'éducation au SCFP-Québec.

D'ici là, Richard Delisle mentionne que le comité de négociation rencontrera les dirigeants des sections locales afin de les informer des échéanciers prévus pour la signature. Un aide-mémoire sera également distribué pour leur expliquer l'ensemble des dispositions de la nouvelle convention collective, notamment le versement de la rétroactivité, l'application des nouveaux taux de salaire et les primes.

Du côté du SPPLRN, le syndicat regarde le chemin parcouru et voit la fin de cette ronde de pourparlers. « *Après des négociations préparées longuement avant la fin de la dernière convention collective, dans la foulée d'une mobilisation historique de ses membres et après de longues heures de rencontres et de discussions, le SPPLRN-SCFP est fier de faire cette annonce. Prochaine étape : la signature du nouveau contrat* », de dire Yves Devost, président du SPPLRN.

Les représentants syndicaux sont maintenant en attente de la prochaine étape : la signature du nouveau contrat.

## Pour plus d'information



**Syndicat canadien de la fonction publique**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 7100

Montréal Québec

Canada H2M 2V9

[www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)

## Troisième édition de la Journée de valorisation du personnel scolaire : le ministre de l'Éducation souligne l'importance du rôle de chacun

29 mai 2024

Afin de reconnaître publiquement le travail, l'engagement et la créativité de tous les membres du personnel scolaire qui consacrent leur carrière à la réussite éducative et au bien-être des élèves du Québec, le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, a tenu à souligner leur importance, particulièrement aujourd'hui, à l'occasion de la troisième édition de la Journée de valorisation du personnel scolaire.

Cette journée vise notamment à mettre en valeur tout le personnel scolaire et à valoriser les professions en éducation. Le ministre invite d'ailleurs la population à remercier ce personnel et à faire valoir le travail primordial qu'il fait auprès des élèves du Québec.

### Citation :

« Quand on regarde l'ensemble du parcours d'un jeune, on constate à quel point sa réussite est le fruit d'un travail d'équipe important. Tous les membres du personnel jouent un rôle principal dans la réussite éducative et le bien-être des élèves. Prenons le temps de souligner, en cette journée spéciale, leur travail essentiel auprès de nos jeunes. Je vous invite à les remercier de leur engagement. Merci de changer les choses dans la vie de milliers de jeunes et bonne journée de valorisation! »

*Bernard Drainville, ministre de l'Éducation*

### Faits saillants :

- La Stratégie visant à valoriser le personnel scolaire, lancée en mai 2022, est composée de seize actions qui se déclinent autour de quatre axes, soit les actions de valorisation à l'échelle locale, le développement professionnel, la reconnaissance publique ainsi que le suivi et l'évaluation.
- L'action 13 *Instituer une Journée de valorisation du personnel scolaire* se tient tous les derniers mardis du mois de mai.

### Liens connexes :

- Pour plus de détails sur les actions de la Stratégie visant à valoriser le personnel scolaire : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/strategie-valoriser-personnel-scolaire>

## Pour plus d'information

---